

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 avril 2024

Le conseil s'est réuni le mercredi 10 avril 2024 sous la présidence de Mme Guicheteau, Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais.  
Queudeville MM : Marie, Voisin, Gossart, Horion, Jenvrin, Sandret  
Absents excusés : MM Calbris et Durand  
Mme Pelluet donne procuration à Mme Espanoche

Secrétaire de séance : Mme Aunay

### **Adoption du Compte financier unique-commune :**

Dépenses de fonctionnement :	825 506,71 €
Recettes de fonctionnement :	4 834 109,76 €
dont un excédent reporté de	3 767 618,83 €

Dépenses d'investissement :	478 211,13 €
Recettes d'investissement :	329 208,71 €
dont un déficit reporté de	149 002,42 €

A l'unanimité le conseil approuve le Compte financier unique

### **Vote des taux d'imposition :**

A l'unanimité le conseil décide de ne pas augmenter les taux :

- taxes foncières sur les propriétés bâties : 33,89 %
- taxes foncières sur les propriétés non bâties : 17,53 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,86 %

### **Adoption du Budget Primitif – Commune :**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 4 596 576,53 €  
les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 3 029 291,47 €  
A l'unanimité le conseil approuve le Budget primitif-Commune

### **Adoption du Compte financier unique – lotissement :**

Dépenses de fonctionnement :	466 380,22 €
Recettes de fonctionnement :	466 380,22 €
dont un excédent reporté de :	114 552,31 €

Dépenses d'investissement :	431 609,36 €
Recettes de fonctionnement :	434 258,22 €
dont un déficit reporté de	431 609,36 €

A l'unanimité le conseil approuve le compte financier unique-lotissement

### **Adoption du Budget primitif – lotissement :**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 616 414,36 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 933 666,41 €

A l'unanimité le conseil approuve le Budget primitif-lotissement

### **Subvention exceptionnelle – Tennis de Table :**

A l'unanimité le conseil accepte d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association pour organisation le vide-greniers.

### **Informations diverses :**

- La commune de St-Pierre du Regard, en accord avec les enseignantes, souhaite déroger à la semaine scolaire de 4 jours 1/2 organisée par l'inspection académique et conserver la semaine de 4 jours.

Après délibération et à l'unanimité le conseil décide de conserver la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

- Lors de la réunion de conseil du 25/01/2024 une demande de subvention a été faite pour financer l'installation d'une vidéo protection sur les bâtiments communaux.

La préfecture nous demande d'insérer le taux de la subvention FIPD

Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte.

-Travaux rue de la mairie : SOGETI va lancer les appels d'offres.

- A la salle des sports, la pose et l'électrification des panneaux de basket vont être faites à partir du 17/04/2024.

- Salle des fêtes :

Des tables neuves vont être livrées prochainement.

Une étude est en cours pour modifier la scène.

-Elections européennes : le 09/06/2024.

-Toilettes publiques à l'église : serait-il possible que les toilettes soient ouvertes dès qu'il y a une célébration à l'église ou un évènement à St Pierre ?